

République Tunisienne
Projet e développement urbain et de gouvernance locale
Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en cours de mise en œuvre

Commune MAAMOURA.

Période 3^{ème} trimestre 2021.

a) Mémoire descriptif , explicatif et justification :

- *Le projet de Réhabilitation De l'entrée Ouest de Maamoura est en phase d'exploitation.
- *Les travaux du projet de Réhabilitation De la place El KSAR est en phase d'exploitation.
- *Les travaux du projet de Réhabilitation de l'avenue de Hedi Chaker & la Route de la Plage est en phase d'exploitation.
- *Les travaux du projet de Revêtement des voiries "projet de proximité" programme 2019 sont terminées le 09 juillet 2021 et la réception provisoire des travaux a été acceptée le 13 octobre 2021 et le projet en phase d'exploitation.
- *Les travaux du projet d'éclairage Public "projet de proximité" programme 2020 ont terminées le 28 Aout 2021 et la réception provisoire des travaux a été acceptée le 13 octobre 2021 et le projet en phase d'exploitation.



b) Présentation de tous les projets en cours de réalisation ou réalisés pendant la période :

N°	Indication du projet	Cout		Schéma de financement				Emplacement	Phase	
		Prévu par le PAI	Actualisé	Dotation non affectée	Dotation affectée	Auto financement	Crédit		travaux	exploitation
01	Réhabilitation De l'entrée Ouest	89.000,000 ^D	119.761,195 ^D	89.000,000 ^D	0	30.761,195 ^D	0	Entrée Ouest de Maamoura	-	X
02	Réhabilitation De la place El KSAR	130.000,000 ^D	96.122,300 ^D	89.000,000 ^D	0	0	96.123,000 ^D	Place El KSAR	-	X
03	Réhabilitation de l'avenue de Hedi Chaker & la Route de la Plage	302.293,000 ^D	312.472,818 ^D	52.292,800 ^D	0	10.180,018 ^D	250.000,000 ^D	Avenue de Hedi Chaker & Route de la Plage	-	X
04	Revêtement des voiries	298.560,000 ^D	324.785,033 ^D	214.000,000 ^D	0	30.000,000 ^D مساعدة استثنائية 34.785,033 ^D تمويل ذاتي	46.000,000 ^D	Avenue Ezzouhour Rues : Iraq, Tarak Ibnou Zied Taher Sfar et Rue Erraed El Bjaoui	-	X
05	Eclairage Public "Programme 2020"	70.000,000 ^D	69.820,983 ^D	69.820,983 ^D	0	0	0	Rue Imam Sahnoun Rue Ibnou Sina	-	X

c) Détail des mesures de suivi de mise en œuvre et des mesures correctives par projet :

Phase travaux

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et CGEAC en cours des travaux				Remise en état des lieux à la fin des travaux (*)		Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les E E (PGES/CGEAC) et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et Actions correctives pris et /ou engagées
		B	C	Mesures environnementales du trimestre en cours		Mesures correctives du trimestre précédent		oui	non		
				oui	non	oui	non				
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et CGEAC en cours d'exploitation				Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les E E (PGES/CGEAC) et raisons	Si non-conformité relevée, indiquer les mesures et les actions correctives engagées
		B	C	Mesures environnementales du trimestre en cours		Mesures correctives du trimestre précédent			
				oui	non	oui	non		
01	Réhabilitation De l'entrée Ouest de Maamoura " PAI 2017 "	-	X	X	-	Néant	Néant	Néant	Néant
02	Réhabilitation De la place El KSAR	-	X	X	-	Néant	Néant	Néant	Néant
03	Réhabilitation de l'avenue de Hedi Chaker & la Route de la Plage	-	X	X	-	Néant	Néant	Néant	Néant
04	Revêtement des voiries	-	X	X	-	Néant	Néant	Néant	Néant
05	Eclairage Public "Programme 2020"	-	X	X	-	Néant	Néant	Néant	Néant



Président de la Commune
Abir Efen Meddeb

d) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune : Maamoura Nom du point focal: Meddeb Narjesse Trimestre: 3 ^{ème} trimestre 2021.	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	14
Résumé synthétique du type de plaintes :	- Constructions incompatibles avec les règlements d'urbanisme et non conforme avec les plans autorisés jointes au permis de bâtir. - Achèvement des travaux de constructions sans autorisations. - Règlement du plan d'aménagement urbain décrété en 2013. - Amélioration de la situation environnementale et sanitaire. - Elevage des animaux dans des zones résidentielles. - Exploitation anarchique de domaine public routier.
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	14
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	00

Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	00
Résumé synthétique du type de plaintes :	-
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	00
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	00

a) Récapitulatif :

- Nombre total de visites réalisées : Visites Régulières
- Nombre total de non conformités relevées : 0
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées : 0
- Nombre total d'actions correctives clôturées : 0
- Nombre de plaintes reçues : 14
- Nombre de plaintes traitées : 14
- Difficultés rencontrées : -
- Coûts induits: -

b) Dossiers annexes

- Dossier photos -
- Résultats d'analyses - **1**
- PV de réunions et de consultations -



President de la Commune
Abir Elfen Meddeb